

**Société Générale SFH**  
Société Anonyme au capital de 375.000.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
445 345 507 RCS NANTERRE

---

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS  
AU 30 JUIN 2015**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2015**

Au 30 juin 2015, le bilan présente un total de 19.672,6 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2014, le total bilan était de 19.328,6 millions d'euros.

L'encours des OFH au 30 juin 2015 est de 18.570,4 millions d'euros dont 70,4 millions d'euros d'intérêts courus non échus. Au 31 décembre 2014, l'encours d'OFH était de 18.668,8 millions d'euros dont 168,8 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

Les fonds propres à fin juin 2015 s'élèvent à 469,9 millions d'euros.

**Chiffres clés du bilan**

<b>En millions d'euros</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Total Actif	19.672,6	19.328,6
Dont Créances sur établissement de crédit - A terme	19.066,4	19.119,0
Dettes représentées par un titre	18.570,4	18.668,8
Total Fonds Propres	469,9	475,8

**A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2015**

Au 30 juin 2015, l'actif de Société Générale SFH en base sociale était essentiellement constitué de créances de prêt sur SOCIETE GENERALE accordés par Société Générale SFH au titre du contrat de prêt collatéralisé, pour un montant équivalent aux séries d'OFH émises par la Société, soit 18.500 millions d'euros.

Les caractéristiques de ces créances de prêt étaient les suivantes au 30 juin 2015 :

Closing Date	Serie	Currency	Repayment Amount	Maturity Date	Remaining Maturity	Emission	Rate	Spread
01-02-2013	16	EUR	100 000 000,00	01-08-2016	1,1	Floating rate	EIBEUR3M	47
26-07-2012	6	EUR	1 000 000 000,00	26-04-2023	7,8	Floating rate	EIBEUR3M	139
19-06-2013	19	EUR	90 000 000,00	19-06-2028	13,0	Floating rate	EIBEUR3M	68
26-07-2012	12	EUR	1 500 000 000,00	06-06-2016	0,9	Fixed rate	3,450%	
19-12-2012	15	EUR	1 500 000 000,00	19-12-2017	2,5	Fixed rate	1,200%	
26-07-2012	14	EUR	1 500 000 000,00	14-03-2019	3,7	Fixed rate	3,075%	
27-02-2015	22	EUR	500 000 000,00	27-02-2020	4,7	Fixed rate	0,325%	
05-03-2013	18	EUR	1 000 000 000,00	05-03-2020	4,7	Fixed rate	1,950%	
05-12-2013	20	EUR	1 000 000 000,00	05-01-2021	5,5	Fixed rate	1,825%	
06-05-2015	35	EUR	900 000 000,00	02-08-2021	6,1	Fixed rate	0,300%	
26-07-2012	13	EUR	1 250 000 000,00	18-01-2022	6,6	Fixed rate	4,200%	
29-04-2014	21	EUR	750 000 000,00	29-04-2024	8,8	Fixed rate	2,200%	
06-05-2015	26	EUR	750 000 000,00	27-05-2024	8,9	Fixed rate	0,490%	
06-05-2015	27	EUR	1 000 000 000,00	28-07-2025	10,1	Fixed rate	0,560%	
06-05-2015	28	EUR	500 000 000,00	28-07-2025	10,1	Fixed rate	0,560%	
06-05-2015	29	EUR	1 000 000 000,00	26-08-2026	11,2	Fixed rate	0,630%	
06-05-2015	30	EUR	500 000 000,00	26-08-2026	11,2	Fixed rate	0,630%	
06-05-2015	31	EUR	750 000 000,00	27-09-2027	12,2	Fixed rate	0,700%	
06-05-2015	32	EUR	500 000 000,00	27-09-2027	12,2	Fixed rate	0,700%	
06-05-2015	33	EUR	910 000 000,00	26-10-2028	13,3	Fixed rate	0,770%	
06-05-2015	34	EUR	500 000 000,00	26-10-2028	13,3	Fixed rate	0,770%	
06-05-2015	24	EUR	500 000 000,00	27-02-2029	13,7	Fixed rate	0,790%	
06-05-2015	25	EUR	500 000 000,00	27-02-2029	13,7	Fixed rate	0,790%	
		<b>EUR</b>	<b>18 500 000 000,00</b>					

Au cours du premier semestre 2015, 2 nouveaux tirages de prêts collatéralisés ont été mis en place au titre du contrat de prêt, chaque nouveau tirage ayant donné lieu parallèlement au remboursement anticipé partiel, d'un tirage antérieurement accordé par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE :

- le 27 février 2015, mise en place du tirage de prêt collatéralisé n° 22, pour un montant de 500 millions d'euros de maturité 27 février 2020, et remboursement anticipé du tirage de prêt n° 5, pour un montant équivalent,
- le 27 février 2015, mise en place d'un prêt collatéralisé n° 23, pour un montant de 1.000 millions d'euros de maturité 27 février 2029, et remboursement anticipé du tirage de prêt n° 3, pour un montant équivalent.

Le 6 mai 2015, 12 nouveaux tirages de prêts collatéralisés à taux fixes ont été mis en place au titre du contrat de prêt (prêt n° 24 à 35), pour un montant total de 8.310 millions d'euros, chaque nouveau tirage ayant donné lieu parallèlement au remboursement anticipé partiel, d'un tirage antérieurement accordé par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE.

De plus, les tirages à taux variables ont été modifiés à taux fixes (prêt collatéralisés n° 12 à 15, n° 18 et n° 20 à 22), pour les prêts collatéralisés associés aux émissions d'OFH publiques (sauf pour les Placements Privés pour un montant de 190 millions d'euros, et pour le tirage de prêt n° 6 pour un montant de 1.000 millions d'euros).

Par transparence, au 30 juin 2015, le montant du portefeuille d'actifs éligibles au refinancement par émission d'OFH s'élevait à 23.023,2 millions d'euros. Ce portefeuille était entièrement constitué de prêts personnels immobiliers originés par le réseau domestique de SOCIETE GENERALE et cautionnés à 100 % par Crédit Logement.

La répartition géographique du portefeuille se décomposait comme suit à fin juin 2015, en cohérence avec l'implantation historique du réseau SOCIETE GENERALE :

<b>Region</b>	<b>%</b>
Alsace	1,21%
Aquitaine	4,50%
Auvergne	0,76%
Basse-Normandie	1,77%
Bourgogne	1,39%
Bretagne	2,80%
Centre	2,56%
Champagne-Ardenne	0,82%
Corse	0,84%
DOM – TOM	0,57%
Franche-Comte	0,47%
Haute-Normandie	3,47%
Ile-de-France (Paris included)	42,67%
Languedoc-Roussillon	3,43%
Limousin	0,42%
Lorraine	1,47%
Midi-Pyrénées	3,36%
Nord-Pas-de-Calais	4,09%
Pays de Loire	3,38%
Picardie	2,68%
Poitou - Charentes	1,42%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,02%
Rhones Alpes	7,88%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Le portefeuille d'actifs est rechargé mensuellement, de manière à satisfaire à tout moment les critères d'éligibilité ainsi que la sur-collatéralisation nécessaire au respect du ratio légal d'une part, et du taux de sur-dimensionnement requis par les agences de notation Fitch et Moody's d'autre part. Les créances devenues inéligibles sont exclues du portefeuille et remplacées par de nouvelles créances éligibles de manière à conserver un portefeuille d'actifs stable d'un montant d'environ 23.000 millions d'euros, en cohérence avec le stock total d'OFH émises, stable lui aussi à 18.500 millions d'euros de nominal.

Ainsi, le portefeuille est composé exclusivement de créances saines, les créances présentant des impayés ou en défaut étant systématiquement exclues du portefeuille mensuellement.

Au cours du premier semestre 2015, l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie permettant de respecter le ratio de sur-dimensionnement a évolué comme suit :

- 23.023,2 millions d'euros au 30 juin 2015,
- 22.889,8 millions d'euros au 31 mai 2015,
- 22.866,2 millions d'euros au 30 avril 2015,
- 22.893,5 millions d'euros au 31 mars 2015,
- 22.909,6 millions d'euros au 28 février 2015,
- 22.774,5 millions d'euros au 31 janvier 2015.

A fin juin 2015, les valeurs de remplacement représentent un total de 486,1 millions d'euros, essentiellement composées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs de remplacement représentent 2,63 % de l'encours d'OFH (le maximum légal étant fixé à 15 %).

#### B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2015

Au cours du premier semestre 2015, Société Générale SFH a réalisé les opérations suivantes :

- le 27 février 2015, émission publique de la série 33 d'OFH pour un montant nominal total de 500 millions d'euros de maturité 27 février 2020, et remboursement anticipé de la série retained 19 d'OFH, de maturité 10 août 2020 pour un montant équivalent,
- le 27 février 2015, émission retained de la série 34 d'OFH pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros de maturité 27 février 2029, et remboursement anticipé de la série retained 17 d'OFH, de maturité 27 mai 2015 pour un montant équivalent.

Le 6 mai 2015, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes :

- Remboursement anticipé total de 7 souches d'OFH retained (séries 21 à 25, série 28 et série 34 d'OFH) pour un montant nominal total de 7.810 millions d'euros,
- Remboursement anticipé partiel d'une souche d'OFH retained (série 20 d'OFH) pour un montant nominal de 500 millions d'euros,
- Emission à cette même date, de 12 nouvelles souches d'OFH retained à taux fixe pour un montant nominal total de 8.310 millions d'euros :
  - o Emission retained de la série 35 d'OFH, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 février 2029 à taux fixe 0,59 %,
  - o Emission retained de la série 36 d'OFH, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 février 2029 à taux fixe 0,59 %,
  - o Emission retained de la série 37 d'OFH, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 27 mai 2024 à taux fixe 0,29 %,
  - o Emission retained de la série 38 d'OFH, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, maturité 28 juillet 2025 à taux fixe de 0,36 %,
  - o Emission retained de la série 39 d'OFH, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 28 juillet 2025 à taux fixe de 0,36 %,

- Emission retained de la série 40 d'OFH, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, maturité 26 août 2026 à taux fixe de 0,43 %,
- Emission retained de la série 41 d'OFH, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 26 août 2026 à taux fixe de 0,43 %,
- Emission retained de la série 42 d'OFH, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 27 septembre 2027 à taux fixe de 0,50 %,
- Emission retained de la série 43 d'OFH, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 septembre 2027 à taux fixe de 0,50 %,
- Emission retained de la série 44 d'OFH, pour un montant nominal total de 910 millions d'euros, maturité 26 octobre 2028 à taux fixe de 0,57 %,
- Emission retained de la série 45 d'OFH, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 26 octobre 2028 à taux fixe de 0,57 %,
- Emission retained de la série 46 d'OFH, pour un montant nominal total de 900 millions d'euros, maturité 2 août 2021 à taux fixe de 0,10 %.

Les dettes bénéficiant du privilège sont les OFH émises par la Société qui se décomposent comme suit au 30 juin 2015 :

ISIN	Bond Category	Value Date	Bond/Série	Currency	Outstanding	Maturity date	Remaining Maturity	Index	Taux	Spread
FR0011056126	1. Public - Benchmark	06-06-2011	1	EUR	1 500 000 000,00	06-06-2016	0,9	Fixed	3,2500 %	
FR0011180017	1. Public - Benchmark	18-01-2012	12	EUR	1 250 000 000,00	18-01-2022	6,6	Fixed	4,0000 %	
FR0011215516	1. Public - Benchmark	14-03-2012	13	EUR	1 500 000 000,00	14-03-2019	3,7	Fixed	2,8750 %	
FR0011374198	1. Public - Benchmark	19-12-2012	26	EUR	1 500 000 000,00	19-12-2017	2,5	Fixed	1,0000 %	
FR0011431014	1. Public - Benchmark	05-03-2013	29	EUR	1 000 000 000,00	05-03-2020	4,7	Fixed	1,7500 %	
FR0011644392	1. Public - Benchmark	05-12-2013	31	EUR	1 000 000 000,00	05-01-2021	5,5	Fixed	1,6250 %	
FR0011859495	1. Public - Benchmark	29-04-2014	32	EUR	750 000 000,00	29-04-2024	8,8	Fixed	2,0000 %	
FR0012562999	2. Other public issuance	27-02-2015	33	EUR	500 000 000,00	27-02-2020	4,7	Fixed	0,1250 %	
FR0011291335	3. Retained	26-07-2012	20	EUR	1 000 000 000,00	26-04-2023	7,8	EIBEUR3M		119
FR0012697886	3. Retained	06-05-2015	35	EUR	500 000 000,00	27-02-2029	13,7	Fixed	0,5900 %	
FR0012697894	3. Retained	06-05-2015	36	EUR	500 000 000,00	27-02-2029	13,7	Fixed	0,5900 %	
FR0012697902	3. Retained	06-05-2015	37	EUR	750 000 000,00	27-05-2024	8,9	Fixed	0,2900 %	
FR0012697910	3. Retained	06-05-2015	38	EUR	1 000 000 000,00	28-07-2025	10,1	Fixed	0,3600 %	
FR0012697928	3. Retained	06-05-2015	39	EUR	500 000 000,00	28-07-2025	10,1	Fixed	0,3600 %	
FR0012697936	3. Retained	06-05-2015	40	EUR	1 000 000 000,00	26-08-2026	11,2	Fixed	0,4300 %	
FR0012697944	3. Retained	06-05-2015	41	EUR	500 000 000,00	26-08-2026	11,2	Fixed	0,4300 %	
FR0012697951	3. Retained	06-05-2015	42	EUR	750 000 000,00	27-09-2027	12,2	Fixed	0,5000 %	
FR0012697969	3. Retained	06-05-2015	43	EUR	500 000 000,00	27-09-2027	12,2	Fixed	0,5000 %	
FR0012697977	3. Retained	06-05-2015	44	EUR	910 000 000,00	26-10-2028	13,3	Fixed	0,5700 %	
FR0012697985	3. Retained	06-05-2015	45	EUR	500 000 000,00	26-10-2028	13,3	Fixed	0,5700 %	
FR0012698009	3. Retained	06-05-2015	46	EUR	900 000 000,00	02-08-2021	6,1	Fixed	0,1000 %	
FR0011400761	4. Private Placement	01-02-2013	27	EUR	100 000 000,00	01-08-2016	1,1	EIBEUR3M		27
FR0011519933	4. Private Placement	19-06-2013	30	EUR	90 000 000,00	19-06-2028	13,0	EIBEUR3M		48
				EUR	18 500 000 000,00					

L'encours d'OFH au 30 juin 2015 est de 18.570,4 millions d'euros (comprenant 70,4 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 16 mars 2015, pour le transformer en programme « retail », puis d'un supplément en date du 29 avril 2015.

A ce jour, les OFH émises par la Société sont notées AAA et Aaa respectivement par Fitch Ratings et Moody's.

### C- Evolution du ratio de couverture

Suite à la publication le 25 mai 2014 du Décret n° 2014-526, la Société de Financement de l'Habitat est tenue de respecter à tout moment un ratio de couverture des ressources privilégiées par les éléments d'actifs, au moins égal à 105 % et non plus 102 % comme précédemment.

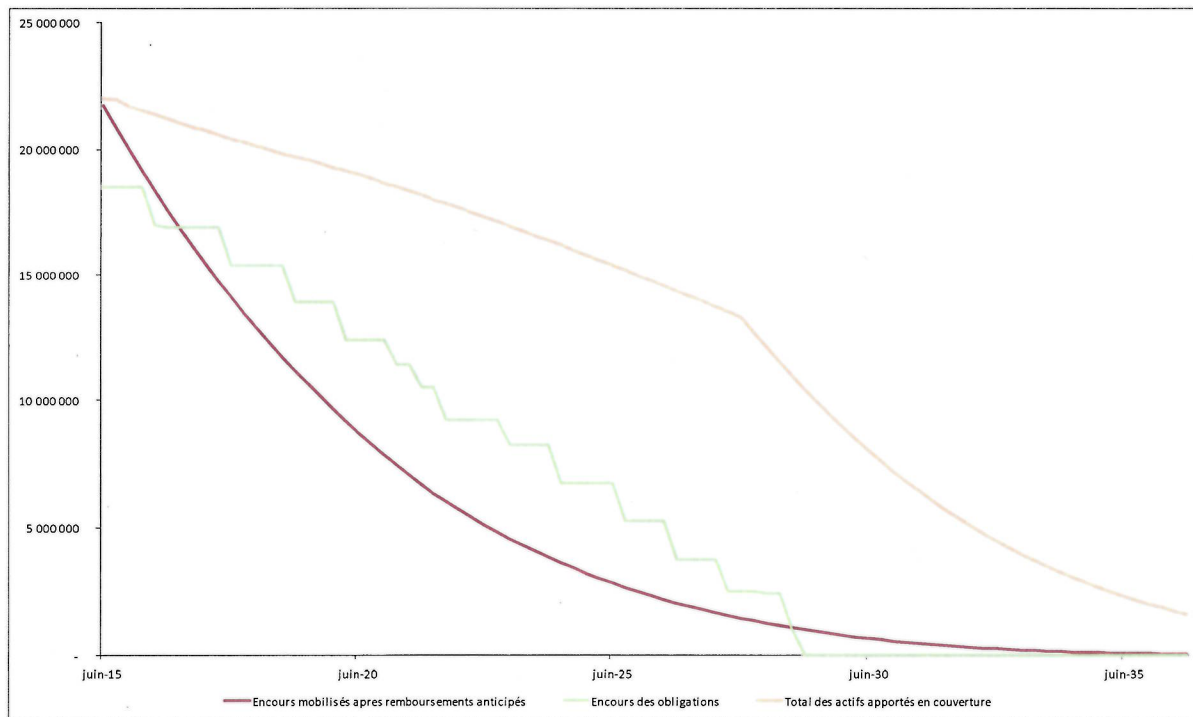
Le ratio de couverture que Société Générale SFH est tenue de respecter au regard des dispositions de l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier se définit comme le rapport des actifs, y compris les valeurs de remplacement, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

Au 30 juin 2015, le ratio de couverture par transparence, c'est-à-dire en se basant sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers cédés en pleine propriété à titre de garantie, s'établissait à 122,53 %, en cohérence avec l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 105 %.

En base sociale, les tirages de prêt collatéralisé accordés par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE étant de même maturité que les OFH émises, le taux de couverture ressort à 100 %.

Par transparence, le taux de surdimensionnement prévisionnel calculé au 30 juin 2015, après prise en compte d'un taux de remboursement anticipé de 7,58 %, correspondant au taux moyen annuel glissant observé sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers de la banque de réseau du Groupe, et après prise en compte des réserves et des hypothèses prudentes de nouvelle production ressort à 117,33 % au 31 décembre 2015 et à 124,49 % au 31 décembre 2016, et ne fait ressortir aucune impasse de liquidité tout au long de la vie des OFH.

En tenant compte de ces hypothèses, la couverture des OFH est assurée jusqu'à l'extinction totale des passifs (cf. graphique ci-après) :



## D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, suite à la restructuration intervenue le 6 mai 2015, Société Générale SFH a retiré l'ensemble de ses swaps d'actif et de passif. Les émissions publiques et retained d'OFH sont désormais réalisées à taux fixe, tout comme les tirages de prêts collatéralisés, dans le but de refléter la composition du cover-pool de PPI sous-jacents. En matière de risque de taux, Société Générale SFH procède désormais à une couverture naturelle à l'actif et au passif.

Société Générale SFH ne réalisant que des émissions en euros n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SFH n'est pas exposée, les tirages de prêt à l'actif répliquant pour ce qui concerne la maturité, les caractéristiques des OFH émises.

S'agissant de la surveillance de la liquidité à court terme, le coefficient réglementaire de liquidité au 30 juin 2015 représentait un excédent de liquidité de 6,1 millions d'euros.

Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître de manière similaire un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les inflows.

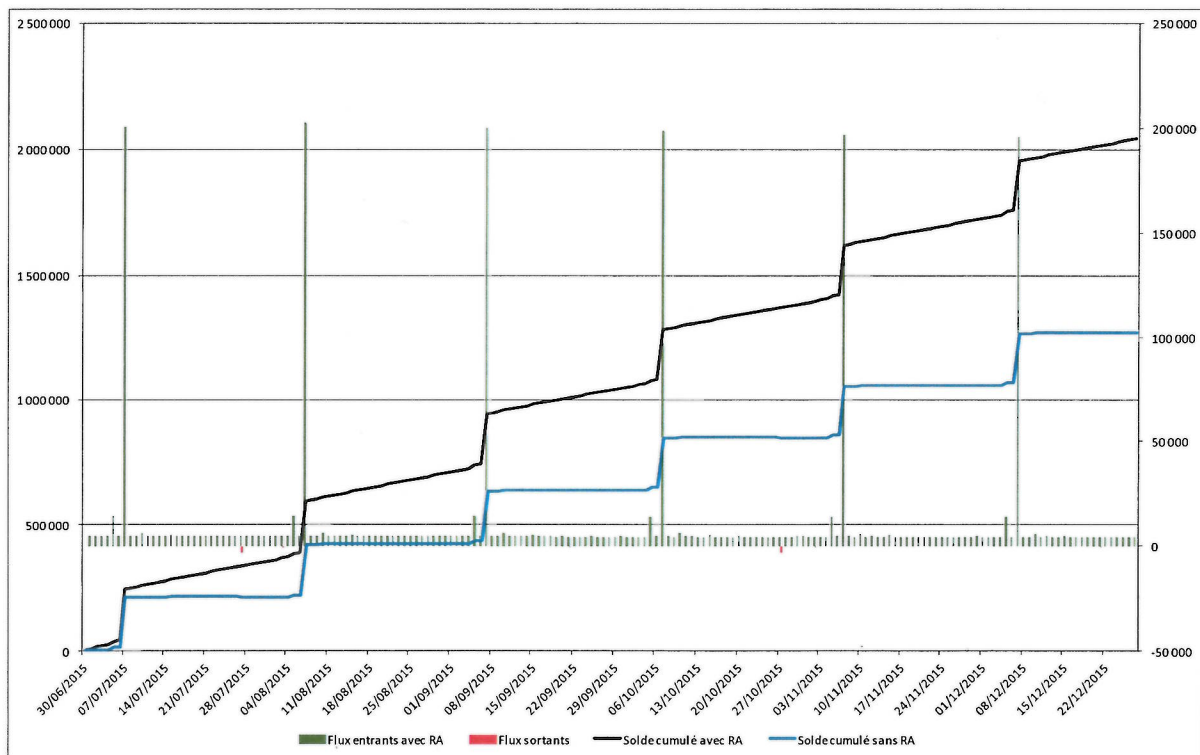
Le risque de liquidité est également apprécié par transparence, c'est-à-dire en prenant en considération le portefeuille de prêts personnels immobiliers apporté en pleine propriété à titre de garantie par SOCIETE GENERALE à Société Générale SFH en couverture des tirages effectués au titre du contrat de prêt.

Ainsi, la liquidité à 180 jours de Société Générale SFH est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts mobilisés reçus en garantie,
- les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux paiements de principal et intérêt des échéances des Obligations de Financement de l'Habitat émises,
- une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 30 juin 2015, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 6,1 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du trimestre.





En cas de position de liquidité négative, Société Générale SFH est dotée de sources additionnelles de liquidités constituées principalement des échéances en intérêt et capital perçues des valeurs de remplacement, du montant du Pré-Maturity test et de la valeur des prêts personnels immobiliers éligibles au refinancement BCE.

E- Le compte de résultat

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
	30/06/2015	31/12/2014
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
<b>+ Intérêts et produits assimilés</b>	<b>646 962 945,98</b>	<b>2 078 609 512,14</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	184 970 663,59	281 238 712,40
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	37 151 160,58	0,00
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	-323 411,42	-4 689 501,14
+ Autres intérêts et produits assimilés	425 164 533,23	1 802 040 300,88
<b>- Intérêts et charges assimilés</b>	<b>-628 107 066,13</b>	<b>-2 039 111 790,35</b>
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les étés de crédit	-142 997 087,64	-2 968 140,12
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-152 691 299,02	-352 210 998,96
- Autres intérêts et charges assimilés	-332 418 679,47	-1 683 932 651,27
<b>+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Produits sur opération de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Commissions (charges)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Opérations sur titres de transaction	0,00	0,00
- Opérations de change	0,00	0,00
- Opérations sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Plus ou moins value	0,00	0,00
- Dotations aux provisions et reprises	0,00	0,00
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>90,56</b>	<b>35,32</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres produits d'exploitation bancaires	90,56	35,32
- Autres produits non bancaires	0,00	0,00
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>81 030,76</b>	<b>-12 422,05</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaires	81 030,76	-12 422,05
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>18 937 001,17</b>	<b>39 485 335,06</b>
<b>- Charges générales d'exploitation</b>	<b>-3 618 502,63</b>	<b>-6 579 046,51</b>
- Frais de personnel	0,00	0,00
- Autres frais administratifs	-3 618 502,63	-6 579 046,51
<b>- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 318 498,54</b>	<b>32 906 288,55</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	0,00	0,00
- Coût du risque sur la clientèle	0,00	0,00
- Coût du risque sur portefeuilles titres	0,00	0,00
- Autres opérations	0,00	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 318 498,54</b>	<b>32 906 288,55</b>
<b>+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Immobilisations financières	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles	0,00	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>15 318 498,54</b>	<b>32 906 288,55</b>
<b>+ / - Résultat exceptionnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-21 264 706,00</b>	<b>-12 521 302,00</b>
<b>+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-5 946 207,46</b>	<b>20 384 986,55</b>

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2015**

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH suivantes depuis la clôture comptable du 30 juin 2015 :

- Dans le cadre du refinancement d'un portefeuille de prêts personnels immobiliers originé par Crédit du Nord par le biais d'émissions d'OFH, en date du 15 juillet 2015 :
  - o Prêt collatéralisé n° 36, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, maturité 17 juillet 2018 à taux fixe 0,375 %,
  - o Emission retained de la série 47 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0,175 %,
  - o Prêt collatéralisé n° 37, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, maturité 17 juillet 2030 à taux fixe 2,05 %,
  - o Emission retained de la série 48 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 1,85 %.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Une étude préliminaire est en cours sur la possibilité de charger dans le cover pool de Société Générale SFH des actifs provenant de nouvelles filiales du groupe SOCIETE GENERALE (BFCOI et Boursorama en particulier).

## **IV. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Au 30 juin 2015, Société Générale SFH était détenue à 99,99 % par SOCIETE GENERALE, le solde étant détenu par six sociétés filiales du groupe SOCIETE GENERALE à raison d'une action par société.

## **V. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2015 font apparaître un léger déficit de -5.946,2 milliers d'euros.

## **VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SFH ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## VII. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

## VIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Au cours du premier semestre 2015, Société Générale SFH n'a conclu aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'est intervenue sur le premier semestre 2015.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2015 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'James', with a horizontal line underneath.